

## REÇU EN PREFECTURE

le 01/07/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-077-200023125-20240625-DEL\_023\_202



# **BILAN DE LA CONCERTATION**



Réglementation et engagements de la communaute de communes	3
Le cadre reglementaire	3
La declaration d'intention de la communauté de communes	3
La concertation : objectifs et méthode	4
Les objectifs de la concertation	4
Une concertation mobilisant l'ensemble des parties-prenantes	4
Les outils d'information et de communication	5
Les dispositifs participatifs mis en oeuvre	6
Le séminaire de lancement	6
La réunion de sensibilisation des agents	6
La mobilisation des acteurs du territoire	7
Un forum en ligne pour prolonger le débat	8
Des ateliers participatifs pour construire le plan d'actions et engager le territoire transition écologique	dans la 9
Une contribution qui a alimenté le programme d'actions	10
Atelier n°1 Habitat et Aménagement	10
Atelier n°2 Mobilité et Déplacement	11
Atelier n°3 Agriculture, consommation et biodiversité	12
Atelier n°4 Economie- Gestion des Déchets –Nouvelles Energies	13
Nos partenaires dans la concertation	14

Application agréée E-legalite.com

# REGLEMENTATION ET ENGAGEMENTS DE LA COMMUNA 99\_DE-077-200023125-20240625-DEL\_023\_202 COMMUNES

#### LE CADRE REGLEMENTAIRE

Les Plans Climat-Air-Énergie territoriaux (PCAET) sont soumis à une évaluation environnementale de manière systématique et entrent de ce fait dans le champ de la concertation préalable.

« La concertation préalable permet de débattre de l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques principales du projet ou des objectifs et des principales orientations du plan ou programme, des enjeux socio-économiques qui s'y attachent ainsi que de leurs impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire. Cette concertation permet, le cas échéant, de débattre de solutions alternatives, y compris, pour un projet, son absence de mise en œuvre. Elle porte aussi sur les modalités d'information et de participation du public après la concertation préalable » (art L.121-15-1 du code de l'environnement).

La concertation préalable est une procédure volontaire. La Communauté de communes les Portes briardes entre villes et forêts a fait le choix d'organiser une concertation préalable aux modalités librement fixées, en respectant les conditions énoncées par l'article L. 121-16 du code de l'environnement.

#### Article L121-16 du Code de l'environnement

La concertation préalable associe le public à l'élaboration d'un projet, plan ou programme dans les conditions définies par la présente section. La concertation préalable est d'une durée minimale de quinze jours et d'une durée maximale de trois mois.

Quinze jours avant le début de la concertation, le public est informé des modalités et de la durée de la concertation par voie dématérialisée et par voie d'affichage sur le ou les lieux concernés par la concertation ainsi que, selon l'importance et la nature du projet, par voie de publication locale. Le bilan de cette concertation est rendu public.

Le maître d'ouvrage ou la personne publique responsable indique les mesures qu'il juge nécessaire de mettre en place pour répondre aux enseignements qu'il tire de la concertation.

Les dépenses relatives à l'organisation matérielle d'une concertation préalable sont à la charge du maître d'ouvrage ou de la personne publique responsable du plan ou programme.

#### LA DECLARATION D'INTENTION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Dans le cadre de la concertation préalable et plus particulièrement de l'exercice du droit d'initiative, une déclaration d'intention a été présentée et votée en Conseil Communautaire le mardi 25 juin 2019.

Celle-ci précisait la motivation et la raison d'être du projet, le territoire d'intervention et les objectifs du PCAET ainsi que les modalités de concertation préalable.

Le dispositif de concertation préalable prévoyait de s'articuler à minima autour des engagements suivants :

- Deux ateliers thématiques de co-construction avec les acteurs du territoire et les citoyens ;
- L'information du public via les supports de communication institutionnelle (site internet, affichage, magazine municipaux...);
- Le recueil des observations du public via une plate-forme participative.

Entre 2019 et 2021, les dispositifs et moyens mobilisés ont été au-delà.

Application agréée E-legalite.com 99\_DE-077-200023125-20240625-DEL\_023\_202

## LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

La concertation associant citoyens, acteurs du territoire et experts est un élément clé pour la réussite du PCAET. Tout au long de l'élaboration du document, elle vise à :

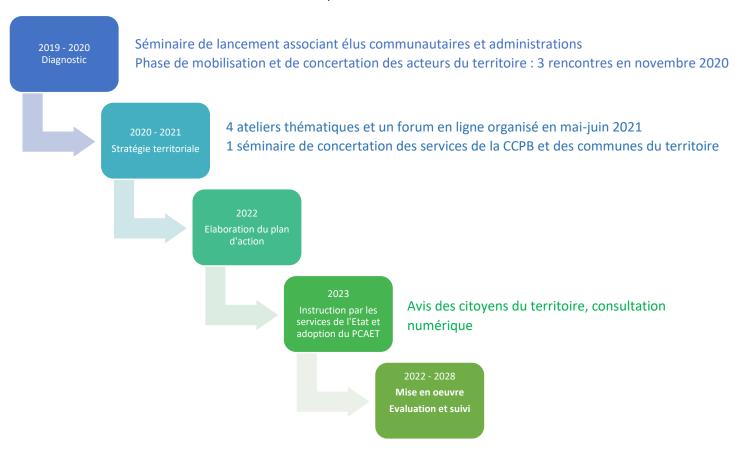
- Informer et sensibiliser le grand public et les acteurs du territoire des problématiques climat-airénergie;
- Ouvrir un espace d'échange à l'échelle du territoire en recueillant les retours d'expérience de l'ensemble des acteurs pour enrichir les éléments préparant les décisions ;
- Faire participer le public à l'élaboration du document, au moment où sont discutées les grandes orientations ;
- Faire adhérer au projet pour mobiliser les acteurs et les citoyens dans le développement d'actions concourant à l'atteinte des objectifs stratégiques du territoire.

#### UNE CONCERTATION MOBILISANT L'ENSEMBLE DES PARTIES-PRENANTES

## Une concertation publique principalement en distanciel

Impactés de plein fouet par la crise sanitaire du Covid 19, les élus de la Communauté de communes ont choisi de maintenir les temps de mobilisation en s'appuyant sur les outils numériques, afin de pas retarder l'avancée de la démarche PCAET. La mobilisation s'est donc exclusivement déroulée en visioconférence.

La mobilisation autour du PCAET est déclinée sur plusieurs niveaux de concertation : information, sensibilisation, consultation, concertation et coproduction.



## LES OUTILS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

99\_DE-077-200023125-20240625-DEL\_023\_202

Pour garantir le succès de la concertation tout au long de la démarche des campagnes de communication ont été déployées :

- XX affiches et flyers réalisés et distribués chez les commerçants, dans les points d'intérêts du territoire (écoles, conservatoires, mairies...) et chez l'ensemble des habitants du territoire ;
- Une page dédiée au PCAET sur le site internet de la communauté de communes réalisée pour relayer l'ensemble des informations autour de la concertation préalable, informer sur l'avancée de la démarche;
- Un forum en ligne pour recueillir les remarques et propositions des acteurs et citoyens ;
- Une page dédiée aux ateliers participatifs a été mise en ligne sur le site de www.lesportesbriardes.fr permettant de s'inscrire au club climat et ainsi recevoir les invitations et les informations liées à l'avancement du PCAET.
- Une communication régulière sur les réseaux sociaux pour annoncer les différents événements organisés pour la concertation autour du Plan Climat;
- Une campagne d'affichage spécifique sur les abribus du territoire et la pose de banderoles sur les ronds-points des communes;
- L'élaboration de dossiers de presse pour les sites internet, journaux des communes et la presse locale.







#### 99\_DE-077-200023125-20240625-DEL\_023\_202

## LE SEMINAIRE DE LANCEMENT

Le 20 juin 2018 Elus et services internes X participants

Un séminaire de lancement de la démarche animé par le Comité Départemental pour la Transition Energétique de Seine-et-Marne (CDTE) a réuni différents interlocuteurs (Direction Départementale des Territoires, ADEME, Seine-et-Marne Environnement), les Maires et les élus du Bureau communautaire et de la Commission environnement et développement durable, ainsi que les techniciens des communes.

Objectifs : Présenter la démarche, identifier les enjeux pour le territoire et la nécessité à s'engager

Cette séance a permis d'identifier et de partager des enjeux de transition écologique et énergétique pour le territoire :

- La prévention des inondations
- Les infrastructures
- La lutte contre les déchets sauvages
- L'économie d'énergie des bâtiments existants

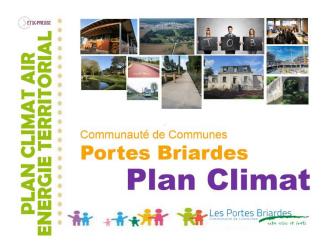
#### LA REUNION DE SENSIBILISATION DES AGENTS

Le 2 mars 2021 Agents des 5 communes et de la Communauté de communes 30 participants Visioconférence

Objectifs : temps d'échange spécifique sur les enjeux énergie-climat à travers la présentation de la démarche PCAET.

#### Ce séminaire proposait :

- Une présentation de la démarche PCAET,
- Des échanges sur les bonnes pratiques et les opportunités du programme pour les collectivités
- Une définition du cadre de la collaboration avec les agents qui souhaiteront avec votre accord être associés à la rédaction des fiches actions du PCAET





## REÇU EN PREFECTURE le 01/07/2024

Application agréée E-legalite.com

#### LA MOBILISATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE

99\_DE-077-200023125-20240625-DEL\_023\_202

Février 2021

3 temps d'échanges dédiés aux associations locales, aux entreprises et au grand public

+ de 100 participants

Visioconférence

## 150 associations conviées à la présentation de la démarche PCAET

Une quinzaine d'entre elles ont se sont mobilisées pour échanger sur les enjeux de transition écologique pour le territoire et explorer les pistes d'actions.

Déjà très conscientes des enjeux, elles ont apporté leur soutien notamment pour relayer les informations concernant l'organisation de l'évènement de lancement grand public.

#### 300 entreprises sollicitées pour répondre à un questionnaire dédié et participer à un temps d'échange

Malgré la diffusion des invitations, seulement trois réponses au questionnaire ont été retournées et six entreprises se sont mobilisées pour partager leurs attentes et débattre des actions à mettre en œuvre.

Les entreprises mobilisées agissent d'ores et déjà aux travers d'actions concrètes dans la transition et l'adaptation au changement climatique. Elles contribuent notamment par la réalisation de toiture végétalisées, l'adaptation des horaires de travail lors de forte chaleur, la mise en place du télétravail et du covoiturage, le recyclage et réemploi des eaux grises, l'éco pâturage, la transformation de flotte de véhicule en GNV ou électrique.

## Près de 100 participants, élus et citoyens, pour marquer le coup d'envoi de la co-construction du PCAET

Organisée de façon hybride en virtuel enrichi, les élus se sont réunis à Ozoir-la-Ferrière, Espace Horizon. Cette soirée a été le coup d'envoi de la co-construction du PCAET. Près de 100 participants ont répondu à l'invitation.

## REÇU EN PREFECTURE le 01/07/2024 Application agréée E-legalite.com

99\_DE-077-200023125-20240625-DEL\_023\_202

#### UN FORUM EN LIGNE POUR PROLONGER LE DEBAT

## 44 membres

## 27 messages

Ouvert à la fin de la soirée de mobilisation grand public , la plateforme accessible depuis <a href="https://www.climat-lesportesbriardes.fr/">https://www.climat-lesportesbriardes.fr/</a> permettait d'informer et de recueillir les remarques et propositions des habitant.

Sur ce forum, les citoyens pouvaient prendre connaissance des comptes rendus des soirées de concertation et y contribuer en proposant des actions pour le territoire.

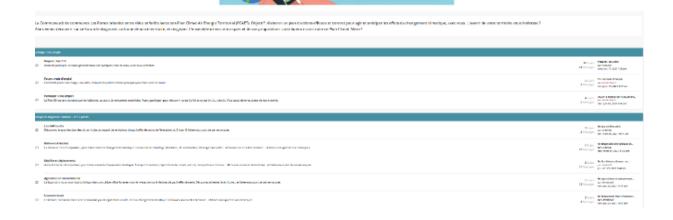


La Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts lance son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Objectif: élaborer un plan d'actions efficace et concret pour agir et anticiper les effets du changement climatique, avec vous. L'avenir de votre territoire vous intéresse?

Alors venez découvrir sur ce forum le diagnostic carbone de votre territoire, et réagissez. L'ensemble de vos remarques et de vos propositions contribuera à construire ce Plan Climat. Merci !





# REÇU EN PREFECTURE le 01/07/2024

Application agréée E-legalite.com 19\_DE=077=200023125=20240625=DEL\_023\_202

## DES ATELIERS PARTICIPATIFS POUR CONSTRUIRE LE PLAN D'A ENGAGER LE TERRITOIRE DANS LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Dans la continuité du partage du diagnostic avec les entreprises, les associations et les habitants du territoire les 9 et 11 février, ces ateliers citoyens étaient organisés selon 4 thématiques :

- Habitat et aménagement
- Mobilité et déplacement
- · Agriculture, consommation et biodiversité
- Economie, gestion des déchets et nouvelles énergies

Elus, citoyens, partenaires, techniciens des collectivités. Tous étaient virtuellement réunis pour imaginer ensemble les solutions de demain pour le territoire.

## Organisation des ateliers :

Durée 2h de 19h à 21h en visioconférence via l'application zoom.

L'objectif de ces ateliers était de susciter un débat et des échanges entre les participants.

## Les chiffres clés de la concertation citoyenne



## UNE CONTRIBUTION QUI A ALIMENTE LE PROGRAMME [99\_DE-077-200023125-20240625-DEL\_023\_202

Parmi les sujets évoqués lors des soirées de mobilisation plusieurs thèmes abordés dans ces ateliers ont été traduit dans le programme d'actions 2022- 2028 de la CCPB.

#### ATELIER N°1 HABITAT ET AMENAGEMENT

17 mai 2021 52 participants 32 propositions

### Qui sont les participants ?

20 élus 5 techniciens 19 particuliers et associations 3 entreprises 5 partenaires



Les principaux sujets abordés ont traité des questions de sensibilisation des propriétaires et des professionnels à la rénovation des logements et à l'amélioration des systèmes de chauffages.

#### 32 propositions regroupées autour des 7 thématiques suivantes :

- Sensibiliser les propriétaires à la rénovation de leur logement et aux bons usages
- ✓ Mieux accompagner les habitants dans leurs démarches d'amélioration de l'habitat
- ✓ Travailler avec les professionnels de la rénovation
- ✓ Sensibiliser les habitants aux bons usages, afin de réduire les consommations énergétiques dans le bâti
- ✓ Lutter contre la précarité énergétique
- ✓ Rendre exemplaires les bâtiments communaux, leurs usages et l'éclairage public
- ✓ Adapter les documents d'urbanisme et ouvrir les possibles, en matière d'habitat et de nouvelles énergies

## REÇU EN PREFECTURE le 01/07/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-077-200023125-20240625-DEL\_023\_202

## ATELIER N°2 MOBILITE ET DEPLACEMENT

26 mai 2021 46 participants 20 propositions

Qui sont les participants ?

14 élus5 techniciens22 particuliers et associations5 partenaires



Lors de cet atelier, la plupart des échanges ont concerné le développement des mobilités douces et des alternatives à la voiture individuelle.

## 20 propositions regroupées selon les 5 thématiques :

- ✓ Réduire les obligations de se déplacer et les distances à parcourir
- ✓ Rendre plus efficients les transports en commun, notamment en facilitant l'intermodalité
- ✓ Réduire les pollutions automobiles
- ✓ Lutter contre la voiture solo : favoriser le covoiturage et les solutions alternatives
- ✓ Développer l'usage du vélo et autres modes de transports doux

Application agréée E-legalite.com 99\_DE=077=200023125=20240625=DEL\_023\_202

## ATELIER N°3 AGRICULTURE, CONSOMMATION ET BIODIVERSITE

1<sup>er</sup> juin 2021 51 participants 30 propositions

**Qui sont les participants ?** 23 élus 5 techniciens

17 particuliers et associations

6 partenaires



Cet atelier a permis d'échanger sur les pistes permettant aux acteurs du monde agricole de réduire les émissions de gaz à effet de serre, le renforcement des circuits courts et le soutien des producteurs locaux.

## 30 propositions regroupées selon les 6 thématiques :

- ✓ Travailler avec tous les acteurs du monde agricole pour soutenir les techniques permettant de réduire les émissions de GES
- ✓ Agir pour préserver et accroître la biodiversité du territoire et sa ressource en eau
- ✓ Mieux gérer les déchets des habitants
- ✓ Agir pour développer les projets de nouvelles énergies dans le monde agricole

Application agréée E-legalite.com

## ATELIER N°4 ECONOMIE- GESTION DES DECHETS -NOUVELL 99 DE - 977 + 2 00 023 125-2 024 0625 - DEL \_ 023 \_ 2 02

7 juin 2021 36 participants 33 propositions

## Qui sont les participants ?

14 élus5 techniciens12 particuliers et associations5 partenaires



Les échanges ont été nombreux sur les possibilités d'accompagnement des entreprises du territoire dans leur démarche de transition et sur les sources de mutualisation possible de leurs ressources et de leurs moyens. La gestion des déchets des professionnels et le développement des énergies renouvelables dans le cadre des activités économiques étaient également des enjeux de la soirée.

#### 33 propositions regroupées selon les 9 thématiques :

- ✓ Soutenir le monde économique, en matière de développement durable
- ✓ Initier et soutenir une meilleure mutualisation des moyens et des ressources entre les entreprises du territoire
- ✓ Agir pour une mutualisation du secteur industriel, commercial et agricole
- ✓ Mieux gérer les déchets des particuliers et des professionnels, pour en réduire l'impact carbone
- Développer un tourisme vert pour une valorisation responsable du territoire
- ✓ Rendre les consommations publiques exemplaires
- ✓ Développer les projets thermiques et photovoltaïques

#### le 01/07/2024

Application agréée E-legalite.com

## NOS PARTENAIRES DANS LA CONCERTATION

99\_DE-077-200023125-20240625-DEL\_023\_202

L'animation des ateliers était assurée par les bureaux d'études Etik-presse spécialisé dans le conseil stratégique en développement durable et l'ingénierie participative et B&Lévolution cabinet de conseil en stratégie RSE et en développement durable, sous la coordination du Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne (SDESM).







Nos partenaires dans cette démarche : Seine et Marne Environnement, le SIETOM, le Département 77, Seine et Marne attractivité, le Syage, AQUI'Brie, la CCI, le SDESM, tous ces acteurs importants de la transition écologique ont également contribué lors ces soirées.















La CCPB remercie tous les contributeurs pour leur participation et la réflexion collective qu'ils ont menée afin de proposer les mesures qui ont contribué à l'élaboration du programme d'actions du PCAET de la Communauté de communes.